



Changement d'employeur avant procédure a l'OFII

Par **Foreign99**, le **06/08/2013** à **13:25**

Bonjour,

Mon employeur en France est venu me chercher au Maroc pour me proposer un poste ici en France.

On a effectué toute la procédure avec succès, j'ai quitté mon entreprise au Maroc, et en arrivant ici mon employeur me fait travailler sur un projet (informatique) mais refuse de me faire un contrat, de me payer et m'interdit de contacter l'OFII tout de suite. Il me dit que finalement le poste est peut-être temporaire (selon contrats avec ses clients) et qu'il me paiera sur mon compte marocain en attendant.

Aujourd'hui j'ai presque épuisé tout mon argent et je ne peux pas transférer de l'argent du Maroc.

Mes questions sont:

- 1) Ai-je le droit de contacter l'OFII quand-même? Si je leur explique la situation, je risque de me faire expulser?
- 2) Un autre employeur est intéressé par mon profil, puis-je changer d'employeur avant même d'avoir validé mon visa à l'OFII vu que mon employeur est malhonnête?
- 3) Une solution svp?

Merci beaucoup, le sujet est assez urgent.

Foreign